

E18

MANTES-LA-JOLIE (FR)

Comment insuffler une seconde vie au site de l'Entre-Lacs pour retisser des liens avec la ville et ses trames verte, bleue et urbaine en s'appuyant sur la mémoire collective inscrite dans le site?

Scale XL/L**Composition de l'équipe :** Architecte obligatoire**Lieu :** Mantes-la-Jolie, Île-de-France**Population :** 44 539 habitants en 2021**Site de réflexion :** 85 ha**Site de projet :** 11 ha**Site proposé par :** Ville de Mantes-la-Jolie**Acteurs impliqués :** Établissement Public Foncier Île-de-France, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise**Propriétaires du site :** Établissement Public Foncier de l'Île-de-France**Missions après le concours :**

Après des rencontres in-situ entre équipes lauréates, la Ville et ses partenaires, sont envisagés ces types de missions :

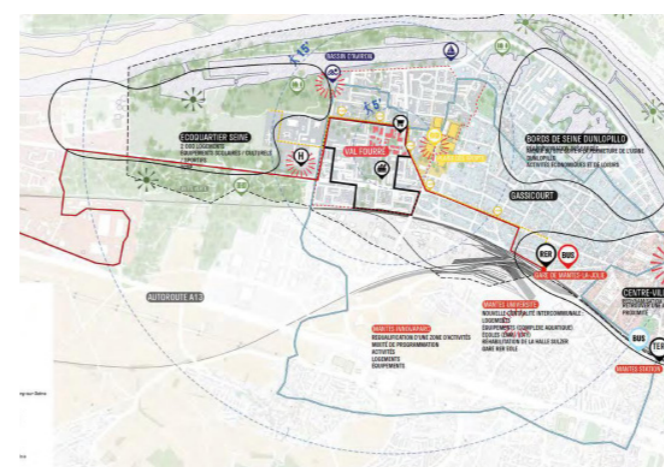
- études de faisabilité architecturale à visée de préfiguration et d'expérimentation ;
- études urbaines en collaboration avec la Ville et ses partenaires, plan guide et/ou missions de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère ;
- missions de conception et de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère, architecturale.



Mantes-la-Jolie dans l'axe séquanien (© Ville de Mantes-la-Jolie)



Plan guide (© Ville de Mantes-la-Jolie)



Un site à la jonction de plusieurs dynamiques de projet (© Ville de Mantes-la-Jolie)



Vue du paysage du site de l'Entre-Lacs (© Ville de Mantes-la-Jolie)

SITE ET CONTEXTE

La ville de Mantes-la-Jolie

Localisée sur la rive gauche d'un méandre de la Seine, Mantes-la-Jolie entretient depuis toujours des relations avec le fleuve : port commerçant au moyen âge, lieu de villégiature de plusieurs rois de France, ville industrielle accessible par le chemin de fer depuis le milieu du XIXe siècle, mais également témoin de l'évolution des modes de transports fluviaux et de leurs impacts sur les milieux naturels.

Aujourd'hui la ville intègre le territoire métropolitain du Grand Paris, dont la Seine constitue l'épine dorsale. Située à 50 km de la capitale, elle est le pivot de l'axe Seine en reliant le bassin Parisien à la Normandie et ses ports fluvio-maritimes.

Marquée par les grandes politiques de construction de logements des années 1960-1970, Mantes-la-Jolie accueille le plus grand quartier d'urbanisme moderne d'Europe, le Val-Fourré. Depuis son origine, celui-ci a été un laboratoire d'innovation sociale, urbaine et environnementale. Confronté à la crise industrielle dans les années 1980, il a été l'un des préfigureurs du premier programme de renouvellement urbain en 1995, puis classé en 2014 parmi les premiers écoquartiers français.

Le sites de réflexion et de projet

Le site de l'Entre-Lacs, localisé le long de la Seine entre le centre-ville consolidé de Mantes-la-Jolie et le quartier du Val-Fourré, comprend une friche industrielle d'environ 11 hectares nichée entre deux lacs issus d'anciennes carrières. Si cette situation urbaine et paysagère est remarquable, l'accès au site et les usages sont actuellement limités à cause de la forte pollution du sol.

La Ville souhaite valoriser un site à l'architecture et à l'histoire uniques : soixante-dix-sept bâtiments industriels de toutes époques (1800 à 2020), dont certains de très grandes dimensions, ainsi qu'une cheminée et des machineries restées sur place, témoignent du passé productif du site et incarnent la mémoire ouvrière locale.



Comment réinscrire ce site dans le paysage séquanien et reconstituer des continuités écologiques, tout en conservant son esprit du lieu ?



QUESTIONS POUR LES PARTICIPANTS

Re-sourcer la ville par la nature. Comment reconnecter le site de l'Entre-Lacs aux paysages naturel et urbain ? Comment renforcer les trames verte, bleue et brune et les faire participer à la trame des espaces publics urbains, ainsi qu'aux usages des citoyens ? Comment tirer parti de la relation à l'eau, de ses différentes natures, de ses atouts et des risques qu'elle comporte ? Comment régénérer le sol du site, en grande partie artificialisé et pollué ?

Re-sourcer la ville par le patrimoine matériel. Comment valoriser l'existant bâti et non bâti sur le principe « des 3R » (réduire, réutiliser, recycler) ? Quels usages permettraient une réutilisation immédiate des lieux et l'ouverture au public, pour qu'il n'y ait pas de rupture dans la vie du site et de la ville ? Comment le site peut continuer à produire de la valeur ajoutée par l'expérimentation et de manière durable, pour la ville et ses habitants ?

Re-sourcer la ville par la mémoire collective. Comment partager et valoriser l'histoire du site pour renforcer le liens entre quartiers ? Quelle innovation programmatique proposer autour de ce socle commun ? Quelles formes d'urbanisme transitoire et concerté pour favoriser la reconstitution d'un véritable morceau de ville accueillant une diversité d'usages ?



Comment revitaliser le site, y développer une mixité d'usages et de nouvelles activités sociales, économiques, culturelles, tout en valorisant le patrimoine bâti ?